

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	34 (1988)
Heft:	5
Rubrik:	Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Raymond Gremaud



Cul et chemise ?

Dans « l'Information officielle en question » (édition Vogt-Schild), Monika von Sury répertorie trois sortes de journalistes. Ceux qui jouent les gares de triage, se bornant à aiguiller vers leur média la production de l'Administration fédérale. Ce sont les mieux considérés par la Confédération, assure-t-elle. Mais aussi, « les plus nuisibles pour la démocratie ». Et il est vrai que si le citoyen n'avait que cette production, il ne disposerait plus que d'une information d'Etat.

Il y a aussi les journalistes « à sensation ». Décriés un jour, ils sont flattés le lendemain pour leur article encenseur. Selon Monika von Sury, le journaliste le plus utile est celui qui pratique l'enquête. Son travail provoque souvent des tensions avec l'Administration. Il ne faut point s'en heurter. Cela signifierait simplement que la démocratie fonctionne.

Comme cul et chemise ? Lors de la présentation de l'ouvrage de Monika von Sury, Achille Casanova, vice-chancelier de la Confédération, et Urs Marti, président de l'Union des journalistes du Palais fédéral, ont convenu que les relations étaient bonnes entre Administration et journalistes. Rassurant ! Il y a toutefois tension lorsque la curiosité de certaines plumes s'aiguise ou que la critique franchit certaines limites...

Valse des lobbies

Quel que soit son pédigrée, le journaliste parlementaire doit toujours dominer des montagnes d'informations. Outre la marchandise servie sur un plateau par la Confédération, les lobbies déversent de plus en plus d'informations et tentent de s'intégrer dans le circuit des conférences de presse. Il y a les grands lobbies classiques, syndicats, patronat, industriels, mais aussi les antinucléaires, les chantres de l'asile, de la forêt et de la nature, ceux de telle cause qui leur semble être la seule au monde. PTT, CFF, SSR et, bien sûr, les congrès et conférences des nombreux groupes politiques épuisent les dernières forces des combattants des rubriques politiques.

Les médias n'en font-ils pas assez ? L'Etat se lance lui-même dans l'aventure de l'information active, diffusant parfois directement à l'adresse du destinataire. Si la tendance devait se renforcer, au point d'atteindre la pratique de certains cantons, celui de Genève, par exemple, il faudrait craindre à la fois pour la santé de l'information et pour celle de l'éditeur. Celle de l'éditeur, à cause des menaces sur le gâteau publicitaire, et celle de l'information à cause des risques de manipulation de l'opinion publique. Le responsable de l'information du canton de Genève n'avoue-t-il pas avoir le sentiment que ses patrons lui semblent en campagne électorale toute l'année ?

Raymond Gremaud

(Suite de la page 4)

Chambre de Commerce Suisse en France

Jeudi 19 mai 1988, à 20 heures, au Cercle de l'Union Interalliée
33, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris

Conférence à 20 h 30 de :

M. Arthur Dunkel, Directeur général du G.A.T.T.
sur « Le Cycle d'Uruguay : vers un système commercial multilatéral rénové »

La conférence sera suivie d'un dîner. Inscription obligatoire.

Pour tout renseignement s'adresser à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, Tél. 42.96.14.17.

L'abondance de la matière nous contraint de reporter notre chronique musicale à un prochain numéro. Elle comportera deux pages et sera consacrée aux dernières nouveautés de la production discographique en Suisse ainsi qu'aux festivals de cet été.

Réd.